

COMMUNE DE FOURQUES  
SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026

NOMBRE DE MEMBRES :  
*Nombre de membre en exercice* : 15  
*Nombre de membres présents* : 13  
*Nombre de votants* : 15  
  
DATE DE LA CONVOCATION :  
17/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le samedi vingt-et un mars à -neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

**Présents** : Fabienne SEVILLA, Antoine MELGAR, Chantal DELGADO, Paula RIBEIRO, Olivier BONNAFOUS, Fabienne BARRETT, Romain VANDEWALLE, Marguerite BLASCO, Kévin, PAYEN MARTINEZ, Joël REBOURG, Jordi VERA, Nathalie BALTA et Roger RASPAUD.

**Procuration** : Lionel TEBALDINI à Paula RIBIERO et Mireille RIBIERE à Fabienne SEVILLA.

**Étaient absents excusés** : Lionel TEBALDINI et Mireille RIBIERE

**Étaient absents non excusés** :

Monsieur PAYEN MARTINEZ Kévin été élu secrétaire de séance

## DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Madame le Maire expose qu'en vertu des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Elle indique que ce pourcentage donne pour la commune de Fourques un effectif maximum de quatre adjoints et propose la création de quatre postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-1 et L.2122-2.

**Considérant qu'il y a lieu de déterminer le nombre d'adjoints préalablement à leur élection ;**

### DECIDE

De fixer à quatre le nombre d'adjoints au Maire de la commune de Fourques.  
Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

### Résultat du Vote

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée :

POUR 12 CONTRE 3

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Ont signé au registre tous les membres présents.

**Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.**

Madame Le Maire,  
Fabienne SEVILLA



Le secrétaire de séance,  
Kévin PAYEN MARTINEZ

DÉLIBÉRATION N° DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU SAMEDI 21 MARS 2026

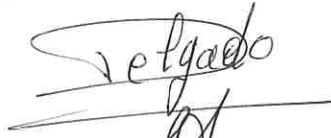
Envoyé en préfecture le 24/03/2026  
Reçu en préfecture le 24/03/2026  
Publié le  
ID : 066-216600841-20260321-DELIB062026-DE

## DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

SEVILLA Fabienne, Maire



DELGADO Chantal, 1<sup>ère</sup> Adjointe



MELGAR Antoine, 2<sup>ème</sup> Adjoint



RIBIERO Paula, 3<sup>ème</sup> Adjointe



VANDEWALLE Romain, 4<sup>ème</sup> Adjoint



VERA Jordi, Conseiller Municipal



REBOURG Joël, Conseiller Municipal



RASPAUD Roger, Conseiller Municipal



TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal

Procuration à Paula RIBIERO

BARRETT Fabienne, Conseillère Municipale

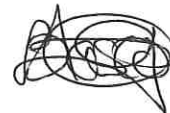


BALTA Nathalie, Conseillère Municipale

BONNAFOUS Olivier, Conseiller Municipal



BLASCO Marguerite, Conseillère Municipale



RIBIERE Mireille, Conseillère Municipale

Procuration à Fabienne SEVILLA

PAYEN MARTINEZ Kévin, Conseiller Municipal

